Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Avis de paiement huissier creche municipale

Par jlbahanba

Bonjour,

j'ai reçu un avis de paiement type lettre verte 'un huissier pour un impayé de crèche = 84euros.

je contacte la ville poliment, m'excusant etc et celle-ci très froidement: vous devez 234 euros et 85 euros de frais d'huissier.

en panique j'avais réglé les 84 euros à la ville et pas à l'huissier.

Jamais nous n'avons reçu de relance de quoi que ce soit, n'avons pas sollicité la crèche pendant tout le confinement, la somme représente près de 3 mois de crèche...

Tout cela fait beaucoup et le ton de la menace est assez insupportable.

Décidé à ne pas régler des sommes sous le joug de la peur et de la pression, je souhaite connaitre mes options :médiateur, protection juridique, protection du consommateur, DGCCRF...

je vous remercie d'avance.

Par chamce

vous devez payer les 3 mois de frais cantine et l'huissier pour ne devoir payer plus en cas de non-paiement